https://www.touffreville27.fr/documents-didentite/

Documents d’identité

Le dépôt de demande et le retrait des titres d’identité (cartes d’identité, passeports) se fait uniquement sur rendez-vous, à la mairie de Fleury-sur-Andelle.

- Prendre rendez-vous en ligne

A compter du dépôt de dossier en mairie, le délai d’obtention est de 4 à 6 semaines.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la mairie de Fleury-sur-Andelle par téléphone au 02 32 49 00 59, ou par mail à contact@fleury-sur-andelle.fr.

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Thème

Papiers – Citoyenneté – Élections

Vérifié le 12/07/2022 – Direction de l'information légale et administrative (Première ministre)

État civil

- Actes d'état civil
- Livret de famille
- Changement d'état civil

Identité – Authentification

- Carte d'identité
- Passeport
- Nom et prénom
- Certificat, copie, légalisation et conservation de documents

Citoyenneté

- Anciens combattants
- Élections
- Médailles et décorations officielles
- Recensement citoyen, JDC et Service national
- Volontariats

Relations avec l'administration

- Obligations de l'administration
- Recours administratif, défenseur des droits, …
- Agir en justice contre l'administration
- Mesures contraignantes de l'administration

Fichiers et protection de la vie privée

- Fichiers judiciaires et de police judiciaire
- Protection de l'image
- Protection des données personnelles

Et aussi

- Nationalité française

  Étranger – Europe

- Titres, carte de séjour et documents de circulation pour étranger en France

  Étranger – Europe

- Carte grise (certificat d'immatriculation)

  Transports – Mobilité

- Permis de conduire

  Transports – Mobilité

© Direction de l’information légale et administrative
comarquage developpé par baseo.io